PÔLF KERAMAN







Dans le cadre du projet POLDER (la Pollinisation, une Opportunité et un Levier pour les Droits, leur Effectivité et leur Reconnaissance) portés par un collectif d'acteurs et initiés suite à un appel à projet CNSA »



TERRITOIRE DU PROJET

Le pôle KERAMAN de l'association APF France handicap à Quimper.



OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise à soutenir la participation sociale des personnes et permet de développer une complémentarité entre les personnes accompagnées et professionnels dans une perspective d'autodétermination et d'inclusion. Elle permet également le développement de nouvelles compétences et habiletés des personnes.



DESCRIPTIF DU PROJET

Le pôle KERAMAN est engagé dans la transformation de l'offre médico-sociale, afin de mieux répondre aux désirs, attentes et besoins des personnes en situation de handicap. La participation sociale et l'autodétermination des personnes concernées, dans la perspective d'une société inclusive, universelle et solidaire est au coeur du projet d'établissement. Ces valeurs fortes se traduisent par des initiatives et expérimentations plurielles sur le terrain, avec le savoir-faire des équipes de direction, des professionnels d'accompagnement et des personnes concernées elles-mêmes.

La « commission de recrutement » qui associe la Direction et un collectif d'habitants du pôle lors du processus de recrutement des professionnels est une illustration concrète de notre volonté de faire-valoir la participation des personnes au sein du pôle.



COLLABORATION AVEC LES USAGERS

- Au préalable, il y a eu plusieurs présentations du projet (dont une en CVS) pour permettre aux personnes de comprendre la visée et les engagements attendus. Plusieurs personnes ont candidaté en exprimant leur motivation permettant ainsi de créer un collectif de 5 personnes;
- Un parcours de formation « participer au recrutement » est en cours de déploiement auprès des personnes via le CREAI Bretagne pour soutenir le développement des compétences et habilitées en lien avec le projet. Un « stage » d'observation » pourra être proposé avec des partenaires en charge de recrutement ;
- La commission de recrutement permet d'associer les personnes aux différentes phases d'un recrutement des professionnels : Elaboration d'une charte, Rédaction et dépôt des annonces sur les réseaux concernés, lecture et premier tri des CV, planification des entretiens de recrutement.



LES REUSSITES DU PROJET

Cette démarche, qui permet un « double regard », articule les savoirs expérientiels et compétences des personnes accompagnées, avec les compétences de l'équipe de direction : la participation à ce dispositif est valorisante et permet de gagner en confiance et en autonomie, dans le cadre d'un parcours d'apprentissage.



<u>Référent de projet</u> : Delphine VALLERIE delphine.vallerie@apf.asso.fr 06 12 28 11 62